

Compte-Rendu de la Réunion du Foyer Socio-Educatif  
du Collège Camille Vallaux  
Mardi 17 mai 2016 de 17h30 à 18h45

Ordre du jour :

- Statuts
- Suivi des projets
- Budget

La séance est ouverte à 17h30 en présence de 11 personnes : Mme Fourré (présidente), M. Greffard (président adjoint), Mme Barnouin (trésorière), Mme Kerjean (trésorière adjointe), Mme Colin (secrétaire adjointe) pour le bureau ; Mme Page-Ménez, Mme Gacic, Mme Haillard, Mme Langlois, Mme Pilon et Mme Gautier.

Excusée : Mme Laurelli

Cette réunion avait été fixée à la demande de la présidente qui désirait faire le point sur le budget, ainsi que sur l'actualisation des statuts en préfecture.

Le budget peut être consulté en ligne sur le site du collège, toutefois une copie papier a été fournie aux parents.

Par contre, les statuts n'étaient toujours pas actualisés, Mmes Barnouin et Laurelli ayant indiqué leurs noms de jeunes filles lors de la déclaration en ligne, alors que les compte-rendus des réunions étaient signés de leur nom marital.

Les parents d'élèves font part de leur sentiment d'être "laissés pour compte" au sein du FSE, après avoir été fortement sollicités comme garants de son bon fonctionnement l'année dernière ; de servir de "faire-valoir" et de prête-nom. De ne pas avoir connaissance des demandes formulées par les enseignants, les fiches navettes de demandes de subvention n'étant pas utilisées. Hors, elles ont été examinées lors de la dernière réunion à laquelle Mme Fourré et Mr Ménager assistaient. La liste en figure dans le compte-rendu de réunion. Pour lever toute ambiguïté, les fiches en question sont produites.

Madame Haillard doit intervenir pour apaiser le ton de la réunion, et expliquer que les enseignants qui animent le FSE le font bénévolement et en sus de leurs autres obligations.

Une fois le calme revenu, et les comptes analysés, on constate une très bonne santé financière. Aucune participation n'a encore été versée par le FSE au collège pour les différents voyages (Allemagne et Grande-Bretagne), non plus que pour la sortie au cinéma avec les élèves de 4<sup>e</sup>. Cette situation sera régularisée dès que possible.

Le voyage à Corseul des latinistes est donc entériné.

Mme Gautier précise que le financement des activités par le FSE doit bénéficier à tous les élèves. Mme Barnouin remarque que l'an dernier, le problème avait été posé de tenir compte de la participation financière de chacun de nos élèves aux cotisations et actions de vente...

Il est aussi envisagé, pour cette fin d'année, une participation plus importante du FSE aux sorties culturelles du mois de juin.

Enfin, l'APE envisage de faire don au FSE du collège de la subvention de 100€ qui lui a été allouée par la municipalité.

Une prochaine réunion est souhaitée avant le Conseil d'Administration de fin d'année, avec un budget prévisionnel qui nous permette d'utiliser au mieux les fonds disponibles.

La séance est levée à 18h45.